

FORMATION

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
ENTREPRENEUR DE LA TPE

RNCP 35215

BAC + 3

Public et Prérequis

- Avoir un projet de création d'entreprise (le projet doit être formalisé).
- Avoir un niveau de compétences de culture générale équivalent au Bac.
- Avoir un niveau de compétences numériques nécessaires pour participer aux activités et travaux à distance.

Les prérequis seront analysés par le comité de sélection lors de l'examen du dossier admission.

Nos centres de formation :

- CORSE - Bastia et Calvi
- GUADELOUPE - Les Abymes
- GUYANE - Cayenne

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de:

- Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial
- Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle
- Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité
- Élaborer son action commerciale
- Conduire un projet éco-responsable

Méthode et supports pédagogiques

- Apports théoriques avec supports écrits
- Exercices en sous-groupe et correction par le groupe Jeux de rôle 2 par 2
- Pitches
- Recherche active sur internet
- Temps de questions réponses
- Temps individuel pour mise en pratique dans son projet personnel

Evaluation continue

- BLOC 1
Mise en situation professionnelle, étude marché, note de synthèse écrite, exposé oral.
- BLOC 2
Tableaux de bord de son projet entrepreneurial, analyse de documents commerciaux.
- BLOC 3
Présentation du Business plan à 3 ans, du plan de financement.
- BLOC 4
Pitch de présentation du plan d'actions commerciales et de l'argumentaire de vente, analyse du fichier clients,
- BLOC 5
Exposé oral sur des actions planifiées de développement, conforme aux principes de la RSE

Effectif et durée:

Entrées et Sorties permanentes -
410 h de formation réparties comme suit :

- 300 h de terrain
- 70 h de formation collective
- 40 h de formation individuelle

Accès personne en situation de handicap :

Possibilité de contacter nos référents handicaps via l'adresse mail suivante:
contact@workinscop.com

Accessibilité:

Via la formation continue, le CPF.

Modalité de formation:

Mixte: Présentiel et visioconférence.

Frais pédagogique:

4 500€ Euros HT/personne

- Taux d'obtention de la certification : 100% en 2023 (1 stagiaire présenté)
- 85% des stagiaires sont très satisfait.e.s des compétences acquises en 2023.
- Taux d'insertion global dans l'emploi en 2019 : 100% à 6 mois
- Taux d'insertion dans le métier visé en 2019 : 100% à 6 mois
- 100% des candidats présentés à la certification ont atteint les objectifs pédagogiques (soit la note minimale de 12/20).

Plus d'info :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35215>

Certificateur : Union des couveuses

Date d'enregistrement de la certification: 20-01-2021



L'union des couveuses d'Entreprises (UCE) est la seule autorité délivrant la certification professionnelle "Entrepreneur de la TPE". L'UCE a délégué la mise en place des parcours de formation à l'organisme Coopérative d'Initiative Jeune.
www.ecole-superieure-entrepreneuriat.com

Programme

BLOC 1. Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial

- Acquérir les réflexes et les postures entrepreneuriales : Être entrepreneur
- Identifier les parties prenantes de son marché : Approcher son marché
- Savoir présenter son projet : le Business Model Canvas

BLOC 2. Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle

- Maîtriser son temps
- Analyser la situation de l'entreprise et définir le plan stratégique de l'entreprise

BLOC 3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité

- Construire un budget annuel
- Élaborer des outils de gestion pour suivre son budget
- Réaliser un plan de financement initial et prévisionnel

BLOC 4. Élaborer sa stratégie commerciale

- Définir son offre commerciale
- Définir une stratégie de communication
- Conduire un entretien de vente
- Créer, développer, déclencher son réseau

BLOC 5. Conduire un projet éco-responsable

- Comprendre les enjeux du développement durable et de la RSE
- Rendre compte de sa démarche RSE

Obtention de la Formation

Le passage devant le jury national de certification a lieu dans l'année qui suit la fin de la formation.

La certification peut être acquise totalement ou partiellement (un bloc acquis n'a pas de durée de validité).

Les modalités de certification sont détaillées sur le site internet de l'ESE ainsi que sur la fiche RNCP sur le site de France Compétences (réf : RNCP 35215)

NOUS CONTACTER
contact@workinscop.com